

Master santé : Ouverture de parcours « Sciences de la santé et Biotechnologies » – Faculté de santé.

Conseil d'administration du 15 décembre 2025

Délibération 2025/12/CA-052

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 2 décembre 2025 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- AUTORISE l'ouverture de parcours « Sciences de la santé et Biotechnologies » dans le cadre du Master santé - Faculté de santé.

Toulouse le 15 décembre 2025,
La Présidente de l'Université de Toulouse,



Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :
le 19 décembre

Odile RAUZY-

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 31

Nombre de voix favorables : 30
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1